



# Combles non aménageables formulaire H1

Par **liliflow78**, le **06/01/2019** à **19:28**

Bonjour,

Dans le formulaire h1, doit-on déclarer des combles non aménageables ? Si oui, quelle surface déclarer ? (Sachant que j'ai moins d'1m80 de hauteur ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cdt.

Aurélie